



Trottinettes & vélos électriques en libre-service arrivent à Wambrechies !

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

24 stations vont être créées sur le territoire communal pour accueillir cette nouvelle offre de mobilité proposée par la MEL.

Publié le 28 août 2023



Des trottinettes électriques et des vélos à assistances électriques (VAE) en libre-service arriveront progressivement dans les prochaines semaines à Wambrechies.

La Ville fait en effet partie des soixante-huit communes de la métropole qui ont fait le choix d'implanter ce nouveau service dans leur territoire. Deux opérateurs rompus à ce type de prestations ont été retenus par la MEL suite à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) qu'elle a lancé en mars dernier : [TIER](#) [1] et [LIME](#) [2].

Il s'agit donc de services privés qui n'ont aucun lien avec le réseau de transport public Ilévia, mais qui sont complémentaires du service V'lille. Les deux opérateurs proposeront 4 000 vélos à assistance électrique et 2 400 trottinettes électriques dans l'ensemble du territoire métropolitain d'ici la fin d'année 2023.

Trottinette ou vélo abandonné(e) ou mal garé(e) ? Un incident à signaler ? Contactez les opérateurs :



LIME : signalement-MEL@li.me [3] / centre d'aide en ligne : help.li.me [4]

TIER : support@tier.app [5] / FAQ > intercom-help.eu/tier-mobility [6]

À Wambrechies

Les stations

Les utilisateurs des engins devront impérativement les garer dans l'une des stations après leur utilisation (l'utilisateur continuera de payer le service tant que son engin n'est pas garé correctement dans une station).

Un traçage GPS permet de les géolocaliser et d'éviter ainsi leur stationnement anarchique. Ce système de géolocalisation permet par ailleurs de gérer le taux de remplissage des stations, et d'en informer les clients.

24 stations mailleront le territoire wambrechitain. Leur emplacement a été décidé par la commune en lien avec la MEL et les opérateurs -leur matérialisation sera prochainement effectuée par la MEL. Tout a été fait pour minimiser la disparition de places de parking, mais il a fallu composer avec la loi d'orientation des mobilités (LOM) qui demande l'obligation de la suppression du stationnement motorisé sur les 5 mètres en amont des passages pour piétons.

Slow zones

Une zone à basse vitesse a été délimitée à Wambrechies : Quai du château et Quai de l'écluse, les trottinettes & vélos seront automatiquement bridés à 6km/h.

Rappel : vélos et trottinettes doivent être tenus à la main dans les parcs publics et le cimetière.

Fonctionnement & tarifs

Pour utiliser ces nouveaux services, il faudra obligatoirement avoir au moins 16 ans, être détenteur d'une carte bancaire et posséder un smartphone pour y télécharger une application (une pour chaque opérateur, [TIER](#) [1] et [LIME](#) [2]).

Utilisation occasionnelle

Il vous suffira de scanner le QR code du VAE ou de la trottinette que vous souhaitez utiliser, et vous paierez via l'application : selon l'opérateur, le coût est d'1 € pour le déblocage, 20 ou 22 centimes par minute.

Abonnements et tarifs spécifiques

Pour une mobilité régulière, les opérateurs proposeront des formules d'abonnement et des tarifs spécifiques (étudiants, abonnés ilévia, etc.). Cette liste n'est pas exhaustive.

LIME

- Tarifs réduits (Quartiers politique de la ville/ Étudiant/solidaire) : 1€ déblocage + 0,18 cents/minute
- Forfaits de 60 minutes à 240 minutes : de 7,99€ à 22,99€
- Pass mensuels (déverrouillages illimités et 300 min, valable 1 mois) : 39,99€
- Pass aller/retour (2 déverrouillages gratuits et 20 min de trajet, valable 1 j.) : 3,60€

TIER

- Tarif étudiant : 2,5% de remise sur tous les trajets / Tarif solidaire : 75% de remise / Tarifs pics de pollution 25% de remise
- Aller/retour (30min, 2 déblocages, valable 24h) : 3,99€
- Abonnement à la journée (60min, déblocages illimités) : 9,99€ + 2,50€/trajet
- Abonnement mensuel (déblocages illimités) : 4,99€ (+4,00€/ trajet pour les 5 premiers et ensuite 3,00€)
- Abonnements de 150 min (19,99€ + 1,99€/trajet) à 600 min (65,99€ +1,65€/trajet)

Où et comment circuler en toute sécurité ?

Les opérateurs vont brider la vitesse de leurs véhicules en fonction des secteurs où ils sont utilisés : la vitesse maximum des trottinettes électriques est fixée à 20 km/h, soit 5 km/h de moins que celle autorisée en France par la législation ; et dans certaines zones très fréquentées, les engins sont bridés à 6 km/h.

Des règles à respecter

N'oubliez pas qu'en tant qu'utilisateur de VAE ou de trottinette électrique, vous êtes particulièrement vulnérable en cas de collision ou de chute. Le port du casque est donc fortement recommandé. Des casques sont d'ailleurs intégrés dans les engins. Vous êtes également, comme tous les usagers de la route, soumis au strict respect des règles du Code de la route. Ayez toujours à l'esprit que d'autres usagers sont également vulnérables : les enfants, les personnes âgées ou handicapées, et de manière générale les piétons, auxquels il est obligatoire de céder le passage, même si le feu « piéton » est rouge (article R415-11 du code de la route).

Et, pour rappel, les cyclistes et les utilisateurs de trottinette doivent impérativement circuler sur la chaussée ou sur les pistes cyclables, jamais sur les trottoirs. À noter également que les trottinettes électriques ne sont pas autorisées à circuler sur la chaussée hors agglomération, sauf s'il existe une piste cyclable.

- [Les trottinettes électriques sont entrées dans le code de la route Accès](#) [7]
- [Côté vélo Accès](#) [8]
- [Plans & cartes Accès](#) [9]

URL de la source (modifié le 08/12/2023 - 08:26): <https://www.wambrechies.fr/actualites/trottinettes-velos-electriques-en-libre-service-arrivent-wambrechies>

Liens

[1] <https://www.tier.app/fr/>

[2] <https://www.li.me/fr>

[3] <mailto:signalement-MEL@li.me>

[4] <https://help.li.me/hc/fr>

[5] <mailto:support@tier.app>

[6] <https://intercom-help.eu/tier-mobility/fr/>

[7] <https://www.wambrechies.fr/actualites/les-trottinettes-electriques-sont-entrees-dans-le-code-de-la-route>

[8] <https://www.wambrechies.fr/vivre-wambrechies/se-deplacer/cote-velo>

[9] <https://www.wambrechies.fr/mediatheque-0/plans>